

Interview : mes premiers pas comme chargé de travaux dirigés

Pierre-François LASLIER est l'un des membres fondateurs de l'association les pénalistes en herbe. Aujourd'hui, il se consacre à sa thèse et nous livre un témoignage de ses débuts en tant que chargé de travaux dirigés.

Pouvez-vous décrire la fonction de chargé de travaux dirigés en trois mots ?

Enrichissant, humain et stimulant

Quel est votre parcours ? Ce qui vous a mené à devenir chargé de travaux dirigés ?

J'ai fait toutes mes années de droit à l'Université de Bordeaux. J'ai fait la licence Parcours judiciaire, puis le Master 1 Droit pénal et sciences criminelles et enfin le Master 2 Droit pénal approfondi. Suite à mon Master 2, je me suis lancé dans le doctorat.

Lorsque je suis entré en droit, je n'avais absolument pas l'ambition de faire une thèse. Mon objectif principal était de devenir avocat pénaliste. Ce n'est qu'au cours de mon Master 2 (à la moitié de l'année) que j'ai décidé de me lancer en thèse. Ce qui a façonné mon choix, à mon avis, c'est le mémoire que j'ai réalisé en Master 2. En effet, les recherches et le goût de la controverse juridique m'ont poussés vers cette voie. En réalité, vouloir être avocat et faire une thèse ne sont pas deux choses si différentes. Bien évidemment, l'avocat a le goût du concret et se sert des règles de droit aux fins de défendre les intérêts de ses clients, alors que l'universitaire va procéder à des études plus globales des thématiques juridiques afin de faire avancer l'état du droit. Mais, en réalité, la passion de la rhétorique juridique gouverne ces deux professions (même si la forme de la rhétorique diffère bien évidemment).

N'est-il pas trop difficile de passer d'élève à chargé de travaux dirigés ? Avez-vous été préparé ?

Passer de l'autre côté du bureau, pour la première fois, ça fait effectivement quelque chose. Honnêtement, j'ai trouvé que le passage était rugueux, voire très compliqué. Pour ma première séance de TD, j'ai n'ai eu aucun enseignement, on se retrouve devant une classe de 35 étudiants et on doit se lancer. Certes, dans le cadre du doctorat, nous pouvons accomplir des formations relatives à l'enseignement pédagogique. Néanmoins, il y a un gap entre la théorie et la pratique. En effet, on part du principe que l'on connaît bien la matière que l'on enseigne et qu'à partir de là il n'y a aucun problème. Cependant, la difficulté ne réside pas sur les connaissances mais sur la

pédagogie de l'enseignement, sur la volonté de captiver les étudiants et de le faire progresser. On a une très grosse responsabilité vis-à-vis des étudiants (parfois peu prise en compte) et, pourtant, nous devons nous débrouiller tout seul.

Comment avez-vous appréhendé vos premières séances de travaux dirigés ?

Assez anxieux, j'avais pris deux semaines à préparer la séance pour qu'elle soit parfaite pour mes étudiants, j'avais entrepris énormément de recherches. Mais, en fin de compte, je me suis rendu compte que je n'avais pu exposer que 10% (voire 5%) de mes recherches. C'est là d'ailleurs où on voit que l'on n'est pas formé ; on arrive dans la salle avec une séance bien en tête, alors qu'en réalité rien ne se passe comme on l'avait prévu. Beaucoup d'élèves ont des difficultés et donc il faut prendre le temps de les écouter, de les aider, de répondre à leurs questions. D'autres vous posent des questions extrêmement intéressantes et que l'on avait absolument pas envisagées - sur ce point, les étudiants apportent énormément aux enseignants (contrairement au mythe qui circule comme quoi seuls les enseignants apportent aux étudiants). De fait, on ne peut jamais faire tout ce que l'on avait prévu. On est constamment obligé de s'adapter et c'est là où l'enseignement est extrêmement passionnant.

La faible différence d'âge entre vous et vos élèves peut-elle poser difficultés ?

À mon sens pas tellement. Bien évidemment, je m'en rends compte mais tant que l'on fixe des barrières raisonnables entre nous et les étudiants tout se passe bien. Il faut se dire que notre rôle c'est d'apporter le meilleur aux étudiants, les faire progresser et les captiver. Donc, au regard de ces préoccupations, la différence d'âge devient extrêmement accessoire.

N'est-il pas trop difficile de concilier les travaux dirigés, la rédaction de la thèse et la vie personnelle ?

Effectivement, ce n'est pas la tâche la plus simple. C'est un vrai métier d'équilibriste et on est forcément obligé, à certains moments, de privilégier les travaux dirigés sur la thèse. À mon sens, c'est certainement l'aspect le plus compliqué du doctorat et parfois ça peut peser. Mais, comme dit ma directrice de thèse, il vaut mieux parfois « lâcher » un peu sa thèse pour se concentrer sur autre chose. C'est très salvateur, ça permet de prendre du recul sur sa thèse et d'être plus efficace. Cependant, c'est davantage l'équilibre thèse/travaux dirigés qui est compliqué que le triptyque thèse/vie personnelle/travaux dirigés. En effet, on trouve toujours du temps pour mener sa vie personnelle, faire autre chose pour souffler, se libérer les week-ends (en tout cas en début de thèse).

Quelle est votre semaine/ journée type ?

Début de semaine fixé sur la préparation des travaux dirigés et sur la correction des copies que l'on ramasse lors des séances, puis les recherches de thèse pour « bien » clôturer sa semaine.

Qu'aimez-vous le plus dans cette fonction ?

Le contact et le dialogue avec les étudiants.

Qu'aimez-vous le moins dans cette fonction ?

L'administratif et le peu de reconnaissance que certains ont parfois envers les chargés de travaux dirigés.

Pouvez-vous nous parler du contrat doctoral ?

Le contrat doctoral est une source de financement offert au doctorant (pendant une durée de 3 ans) afin que ce dernier accomplisse au mieux son travail doctoral. C'est un contrat de travail qui lie le doctorant à l'Université. Il accomplit des prestations, notamment la recherche et les enseignements, et en retour il bénéficie d'une rémunération, non négligeable lorsque l'on est en thèse.

La loi de programmation pluriannuelle de la recherche inquiète les universitaires. Pouvez-vous nous décrire l'impact que celle-ci pourrait avoir sur les chargés de travaux dirigés et ce que vous en pensez ?

Le projet n'est pas forcément rassurant. Certains rapports ont été publiés, mais rien n'est encore définitif. Toutefois, le projet de loi part du constat que les investissements pour la recherche ne sont pas au rendez-vous (ce qui n'est pas une nouveauté, ça fait des années que ce constat existe). L'objectif est donc de renforcer l'attractivité des emplois et de la carrière scientifique. Pour ce faire, il serait prévu de nouveaux modes de recrutement par contrat mieux rémunérés mais plus limités dans le temps. Je n'ai pas encore d'avis précis sur ce projet, j'attends d'en savoir plus. Mais je crains que le projet accentue la précarisation des personnels universitaires.

Quels conseils donner aux étudiants qui souhaitent devenir chargé de travaux dirigés ?

De foncer, de s'épanouir dans la matière juridique et surtout d'être pédagogue (ce qui suppose une aptitude à pouvoir se remettre en question) ! En effet, il faut certes maîtriser les enseignements juridiques et être extrêmement rigoureux, mais il faut surtout être modeste. Être chargé de travaux dirigés ne signifie pas que l'on a un passe-droit sur les étudiants, soit disant parce qu'on est leur enseignant. Bien au contraire, il faut être ouvert aux dialogues et ne pas imposer à tout prix ses idées. Néanmoins, il faut parfois savoir imposer des limites aux étudiants, leur dire qu'ils se trompent mais avec la manière ! L'idée n'est pas de leur dire qu'ils sont nuls (cette méthode n'a aucun sens)

mais de les pousser à s'améliorer et être exigeants envers eux car c'est une forme de reconnaissance à leur égard.

Que pouvons-nous vous souhaiter pour la suite ?

Le meilleur pour la thèse et mes étudiants !

L'équipe les pénalises en herbe vous remercie pour cette interview !



Propos recueillis par ***Pauline ROSSI***

Merci encore à notre aimable contact d'avoir pris le temps de nous faire part de son expérience en tant que chargé de travaux dirigés à l'Université